



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(MESRS)**

oooooooo

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

oooooooo

**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET
DE MAGISTRATURE (E.N.A.M)**

oooooooo

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER**

oooooooo

OPTION : STID

FILIERE : ARCHIVISTIQUE

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2015-2016

***TRAITEMENT DES ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DU
CENTRE BÉNINOIS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION
(CBRSI)***

RÉALISÉ ET SOUTENU PAR :

OLIBE OJOUGBÉLÈ ALPHONSE

SOUS LA DIRECTION DE :

MAÎTRE DE STAGE :

**DR SABIN GUENDEHOU
DISC / CBRSI**

MAÎTRE DE MÉMOIRE :

**DJOSSE JULIEN C.
ENSEIGNANT À L'ENAM**

NOVEMBRE 2016

IDENTIFICATION DU JURY

❖ **PRESIDENT :** Dr Edouard AHO

❖ **VICE - PRESIDENT :** Jean TCHOUGBE

❖ **MEMBRE :** Wenceslas MAHOUSI

**L'ECOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION N'ENTEND DONNER
AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION
AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.
CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR
AUTEUR**

SOMMAIRE

➤ Dédicace.....	iv
➤ Remerciements.....	v
➤ Liste des sigles et abréviations.....	vi
➤ Liste des tableaux.....	vii
➤ liste des figures et photos.....	viii
➤ Résumé.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre Premier : Cadre institutionnel de l'étude, observations de stage et ciblage de la problématique.....	3
Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations de stage.....	4
Section 2 : Ciblage et séquences de résolution de la problématique.....	16
Chapitre Second : Application du cadre théorique et méthodologique a la problématique de l'étude et conditions de mise en œuvre des solutions proposées.....	23
Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude	24
Section 2 : Enquêtes, vérification des hypothèses et conditions de mise en œuvre des solutions proposées.....	34
CONCLUSION GENERALE.....	52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	54
ANNEXES.....	60
TABLE DES MATIERES.....	66

DEDICACE

- A mon feu père, **OLIBE Salomon**, pour son dévouement et sa piété incommensurables. Ton souvenir restera toujours gravé au tréfonds de mon âme.
- A ma mère, **AGLINDE Julienne**, pour tous les sacrifices consentis en vue de l'éclosion de ma personnalité.
- A toute la famille **OLIBE**.

REMERCIEMENTS

Ce travail a été concrétisé grâce à la contribution de plusieurs âmes généreuses.

- Tout d'abord, je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à mon Directeur de Mémoire, **Julien C. DJOSSE** qui malgré ses multiples occupations n'a ménagé aucun effort pour sa contribution dans le choix du thème et la rédaction de ce mémoire.
- Ensuite à tous les enseignants et autorités de l'ENAM.

Mes profondes gratitudees à :

- **KOUMBO Diane** pour tout son soutien et son affection.
- **Abèni F. LATIFOU** pour ses soutiens et conseils.
- **Sabin GUENDEHOU**, Directeur de l'Information Scientifique et de la Communication (**DISC**) pour son assistance morale;
- tout le personnel du CBRSI;
- Ma reconnaissance à **Hope, Ofélia, God**, et **Happy** qui ont partagé avec moi tous ces moments d'année de master ;
- Enfin, à tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre à la réalisation de ce mémoire, je dirai **un seul mot, un cri du cœur: MERCI !**

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **CBRSI** : Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- **CBRST** : Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique ;
- **DISC** : Direction de l'Information Scientifique et de la Communication ;
- **ENAM** : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ;
- **ENS** : Ecole Normale Supérieure ;
- **EPA** : Ecole du Patrimoine africain ;
- **INJEPS** : Institut National de la Jeunesse pour l'Education Physique et Sportive ;
- **IFAN** : Institut Français d'Afrique Noire ;
- **IFLA** : International Federation of Library Associations and Institutions ;
- **IRAD** : Institut de Recherches Appliquées du Dahomey ;
- **CRAD** : Centre de Recherches Appliquées du Dahomey ;
- **DRST** : Direction de la Recherche Scientifique et Technique ;
- **IREDESA** : Institut Régional pour le Développement et la Santé ;
- **ISBA** : Institut des Sciences Biomédicales Appliquées ;
- **IRSTE** : Institut de Recherche en Science de la Terre et de l'Environnement ;
- **IREMPT** : Institut de Recherche et d'Expérimentation en Médecine et Pharmacopée Traditionnelle ;
- **IRSHS** : Institut de Recherche en Sciences Humaines et Sociales ;
- **IRSV** : Institut de Recherche en Science de la Vie ;
- **IRITESE** : Institut de recherche Industrielle, Technologique et en Sciences Exactes ;
- **INALA** : Institut National de Linguistique Appliquée ;
- **IRHOB** : Institut de Recherche Halieutique et Océanologique du Bénin ;
- **MESRS** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tableau mettant en exergue l'inventaire des atouts et des problèmes de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo.....	16
Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêt.....	18
Tableau 3: Tableau de Bord de l'Etude.....	26
Tableau4: Répartition et taux de recouvrement des questionnaires	35
Tableau 5: Données collectées par rapport au problème « d'absence d'inventaire du fonds photographiques du CBRSI».....	37
Tableau 6: Données collectées par rapport au problème de « Mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI »	38
Tableau 7: Données collectées par rapport au problème « d'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections».....	39
Tableau 8: Notice descriptive de la photographie.....	46

LISTE DES FIGURES ET PHOTOGRAPHIES

Figures

Figure n°1 Présentation des données du tableau n°5.....	37
Figure n°2 Présentation des données du tableau n°6	38
Figure n°3 Présentation des données du tableau n°7	39

Photographies

Photo n°1: Des positifs fixés sur des fiches cartonnées	14
Photo n°2 : Armoires métalliques de conservation des photographie	14
Photo n°3-4: Documents entassés dans les rayonnages.....	15

RESUME

La question de la conservation et de la pérennisation de patrimoine culturel des archives a toujours été au centre des préoccupations et des débats des spécialistes de l'information documentaire et intéresse maintenant de plus en plus les usagers. Ceci est lié à l'importance que nos sociétés attachent à l'histoire et à la mémoire. Ce retour vers le passé n'est souvent possible que si la preuve qui l'incarne (en l'occurrence les archives) est bien conservée et valorisée. Le traitement archivistique des photographies a ouvert de nouvelles perspectives pour la sauvegarde du patrimoine, surtout dans le contexte des pays du Sud où les conditions de conservation font défaut en raison d'un climat tropical défavorable et de moyens infrastructurels et matériels qui manquent souvent. Il s'agit donc, à partir d'un exemple concret tel que celui des archives photographiques du CBRSI, de présenter la façon dont on peut envisager aujourd'hui un traitement complet d'un fonds iconographique, depuis le travail archivistiques de base jusqu'à la mise en valeur.

Mots-clés : Traitement archivistique– Patrimoine culturel – CBRSI – Archives photographique.

ABSTRACT

The question of the conservation and the perpetuation of heritage cultural of the archives and libraries was always in the center of the preoccupations and proceedings of the specialists of the documentary information and now interested more and more the users. It is bound to the importance that our societies attach to history and the memory. This return toward the past is often only possible if the proof that embodies it (in this case the archives) is kept well and valorized. The treatment of the archives opened new perspectives for the safeguard of the heritage, especially in the context of the countries of the South where the conditions of conservation make defect because of an unfavorable tropical climate and infrastructural and material means that often miss. It is about therefore, from a concrete example as the one of the photographic archives of the CBRSI, to present the way of which one can consider today a complete treatment of an iconographic collections, since work archivist of basis until the enhancement.

Keywords: Archivist treatment - cultural Heritage - CBRSI - photographic archives.



INTRODUCTION

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) présente de très nombreux intérêts à travers ses fonds documentaires. Ce centre dispose en son sein d'une Bibliothèque d'envergure internationale qui héberge des collections d'archives patrimoniales, culturelles, scientifiques très importantes pouvant donner lieu à de multiples objets d'étude et de réflexion.

La question de la préservation et de la pérennité du patrimoine documentaire en général et celle du patrimoine photographique en particulier ont toujours été au centre des préoccupations et des débats des professionnels de la gestion de l'information documentaire et des usagers (historiens, universitaires, chercheurs, étudiants, généalogistes, amateur ou citoyen lambda, etc.). Cela est lié à l'importance que représente le passé et à la nécessité de bien le conserver. En effet, le contexte culturel, économique et social dans lequel vit l'humanité, l'oblige parfois à vouloir interroger son passé, en d'autres termes, son histoire. Ce retour vers le passé n'est souvent possible que si la preuve qui l'incarne (en l'occurrence les archives) est bien conservée et pérennisée (Mor Dieye, 2014).

La bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, possède également, une longue expérience du traitement des documents et notamment des photographies. Assurer ainsi la pérennité et la poursuite du développement des civilisations, réside dans la capacité des institutions de recherche, à préserver de manière professionnelle leur héritage. Ce fonds est sollicité et recherché par des chercheurs, des étudiants et des particuliers, qui apprécient ses valeurs documentaires, patrimoniales, historiques et artistiques.

Il a été révélé aujourd'hui, que très peu d'établissements encore, au Bénin, ont réalisé un traitement exhaustif de leurs fonds iconographiques. Les images en bibliothèque demeurent dès lors la plupart du temps mal connues et difficilement repérables pour différentes raisons historiques ou structurelles. Cependant, à l'heure où les révolutions technologiques et numériques permettent de mettre véritablement en valeur l'image par le respect de sa forme propre, différente de l'ouvrage imprimé classique, la question du traitement des fonds iconographiques se pose de manière accrue.

La bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, a des difficultés à satisfaire les besoins de son public. Ce qui ne permet pas aux usagers d'avoir accès à sa collection photographique sous une forme adaptée et directe, qui respecte à la fois le particularisme de

l'image et les nécessités de la conservation. Tous ces constats ont fait l'objet de ce mémoire qui est l'aboutissement d'un stage de douze semaines que nous avons effectué à la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo.

La Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo qui est une bibliothèque à caractère d'archive, dispose d'une importante collection patrimoniale abritée dans un bâtiment dédié à sa conservation. Les différents constats sus évoqués ont suscité des questionnements à notre niveau et méritent des réponses à travers le thème : «*Traitement des archives photographiques du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI)*». L'objectif principal poursuivi est d'identifier les conditions nécessaires de valorisation des archives photographiques du CBRSI. Pour y parvenir, le développement approfondi des différents aspects de cette étude passe :

- ✓ par la présentation du cadre physique de l'étude notamment le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI), des observations de stage et du ciblage de la problématique d'une part (chapitre premier) ; et
- ✓ par l'application du cadre théorique et méthodologique de l'étude à la problématique précédemment ciblée et aux conditions de mise en œuvre des approches de solutions d'autre part (chapitre second).

**CHAPITRE PREMIER :
CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE,
OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE
DE LA PROBLEMATIQUE**

Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations de stage

Paragraphe 1 : Structure d'accueil : Histoire et présentation du CBRSI

I- Historique du CBRSI

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) a vu le jour avec le début de la recherche scientifique au Bénin (ex-Dahomey) en décembre 1943, avec l'ancienne appellation, Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) et sous la direction de monsieur Théodore MONOD.

Après l'Indépendance du Dahomey l'IFAN a disparu pour faire place en 1961 à l'IRAD" (Institut de Recherches Appliquées du Dahomey). En 1972, l'ex-IRAD prend la dénomination du CRAD (Centre de Recherches Appliquées du Dahomey).

Ce Centre de Recherches Appliquées du Dahomey disparut au profit de la Direction de la Recherche Scientifique et Technique (DRST) par décret N°76-46 du 19 février 1976. Ce centre prenait tellement d'ampleur que le Ministère des Enseignements Technique et Supérieur lui a donné, par décret N°86-24 du 29 janvier 1986 la dénomination du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) ; puis en 2016 le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI). Ce fut le début d'un long périple pour la promotion de la recherche scientifique au Bénin jusqu'à nos jours....

II - Présentation du CBRSI

A - Missions du CBRST

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) est un établissement public, à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère chargé de la Recherche Scientifique. Le siège du CBRSI fixé à Cotonou, peut être transféré en tout autre lieu du territoire national sur décision du Gouvernement après proposition du Conseil

d'Administration. Selon l'article 4 des dispositions portant Attribution, Organisation et Fonctionnement (AOF) de la structure.

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) participe à la définition de la politique nationale de la recherche scientifique et technique. Il assure la mise en œuvre de la politique nationale de la recherche dans les domaines et axes prioritaires définis dans le plan stratégique de développement de la recherche en science et technologie (ST) au Bénin. A ce titre, il a pour missions :

- de contribuer à la promotion de la recherche et de l'innovation scientifique et technologique;
- d'organiser les structures nationales d'exécution des programmes de recherche ;
- de suivre et d'évaluer annuellement l'exécution des programmes et projets des structures de recherche.

B- Fonctionnement du CBRSI

Pour son fonctionnement, le CBRSI dispose des organes et structures suivants:

- un Conseil d'administration;
- un Conseil scientifique;
- une Direction générale;
- des Instituts de recherche;
- un Comité de direction;
- un Comité des directeurs.

C – Organisation du CBRSI

1- Direction Générale

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est dirigé par un Directeur Général, nommé par décret pris en conseil des Ministres sur proposition du Ministre chargé de la recherche scientifique, parmi les cadres de Catégorie A, échelle 1 ayant au moins 10 ans d'ancienneté dans la Fonction Publique ou parmi les cadres

supérieurs de niveau équivalent, s'il devrait être désigné en dehors de l'Administration publique.

Les attributions du Directeur Général du CBRSI s'articulent autour de l'organisation de l'administration du centre, de l'animation scientifique et technique, de la gestion des biens meubles et immeubles. Par ailleurs, ils 'occupe de la gestion des ressources humaines, des relations avec les centres et instituts nationaux et internationaux de recherche. Le Directeur Général est l'ordonnateur du centre. A la Direction Générale sont rattachés les services comme :

- le Secrétariat Général ;
- le Service des ressources humaines ;
- le Service d'audit interne ;
- le Service des affaires administratives.

2- Instituts de recherche

Les instituts de recherche sont des structures opérationnelles de recherche du CBRSI dans lesquelles des chercheurs collaborent à la mise en œuvre de projets retenus par le conseil d'administration. Les instituts de Recherche du CBRSI sont:

- Institut Régional pour le Développement et la Santé (IREDESA) ;
- Institut des Sciences Biomédicales Appliquées (ISBA) ;
- Institut de Recherche en Science de la Terre et de l'Environnement (IRSTE) ;
- Institut de Recherche et d'Expérimentation en Médecine et Pharmacopée Traditionnelle (IREMPT) ;
- Institut de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (IRSHS) ;
- Institut de Recherche en Science de la Vie (IRSV) ;
- Institut de recherche Industrielle, Technologique et en Sciences Exactes (IRITESE) ;
- Institut National de Linguistique Appliquée (INALA) ;
- Institut de Recherche Halieutique et Océanologique du Bénin (IRHOB).

3- Directions techniques

Les directions techniques sont :

- une Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes et Projets de Recherche ;
- une Direction des Structures Opérationnelles ;
- une Direction de l'Information Scientifique et de la Communication.

➤ La Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes et Projets de Recherche

La Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes et Projets de Recherche (DSEPP) est chargée de :

- ✓ proposer, à partir des orientations et politiques nationales de recherche, un ordre prioritaire de mise en œuvre des programmes et projets élaborés par les structures opérationnelles de recherche ;
- ✓ organiser le suivi et l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de recherche ;
- ✓ assurer la mise en œuvre de l'assurance qualité dans les activités de recherche.

➤ La Direction des Structures Opérationnelles

La Direction des Structures Opérationnelles de recherche est chargée de :

- ✓ organiser les structures de recherche ;
- ✓ contribuer au renforcement des capacités des structures de recherche ;
- ✓ développer la coopération scientifique entre le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et les centres nationaux et internationaux de recherche.

➤ La Direction de l'Information Scientifique et de la Communication

La Direction de l'Information Scientifique et de la Communication (DISC) a servi de cadre pour nos observations de stage et notre étude. La DISC est chargée de :

- assurer la collecte et le traitement des informations scientifiques et technologiques, nationales et internationales nécessaires aux institutions de recherche, aux chercheurs et aux organismes de développement publics ou privés ;
- entretenir des échanges de documents et de données scientifiques et technologiques avec les institutions nationales et internationales de recherche ;
- assurer l'édition des résultats scientifiques et technologiques sous forme de journaux, revues, ouvrages, supports électroniques ou toutes autres supports formes appropriées ;
- assurer la vulgarisation scientifique, notamment par l'organisation des conférences, séminaires, symposiums, colloques, foires, expositions, concours, émissions radiophoniques et télévisées.

Paragraphe 2 : Observations de stage à la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo

Le cadre de la présente étude est la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo. Pour saisir les fondements du travail effectué, il paraît indispensable de commencer par une présentation succincte des origines de la bibliothèque, de sa situation actuelle afin d'en ressortir les forces et les faiblesses.

I - Présentation de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo

La Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, créée en 1943, est érigée dans le bâtiment de l'ex-IFAN et située au quartier Oganla en face de l'Assemblée Nationale du Bénin. Elle est placée sous la tutelle de la Direction de l'Information Scientifique et de la Communication dont la mission est de vulgariser l'information et d'assurer la formation.

La bibliothèque abrite depuis lors, les collections patrimoniales. C'est un fonds très ancien de plus de 6000 monographies, de quelques archives coloniales, des Etudes Dahoméennes, des Bulletins de l'IFAN, d'une photothèque Il faut retenir qu'à un moment donné de l'histoire de la bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, une bonne partie de son fonds a été transférée aux Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale comme fonds de base. Ce qui a désorganisé ce fonds. L'histoire de ce fonds documentaire a amené les premiers responsables à l'appeler "bibliothèque de recherche à caractère d'archive". Sa mission principale consiste à « collecter, traiter, conserver et diffuser les informations scientifiques.

II - Etat des lieux du fonctionnement de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo

1) Ressources mobilières et matérielles :

La Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo est composée de cinq principales salles.

 **Au rez-de-chaussée on a :**

- *le bureau du responsable* : d'environ 16 m², il contient une vieille table de bureau, deux chaises et une armoire métallique de 2,3 m de haut ;
- *La salle de lecture* : Cette salle fait office de salle de lecture et de consultation. Un peu plus au fond de la salle et derrière les présentoirs, sont entassés certains ouvrages morts. Cette salle renferme trois tables de bureau, sept chaises, cinq tables de lecture, deux tables et bancs, deux présentoirs vitrés, deux armoires métalliques héritées de la colonisation, deux rayons en bois et de vingt quatre rayons métalliques. Il y a été installé deux climatiseurs fonctionnels et cinq fenêtres (baies vitrées). Elle a une superficie de 128 m².
- *La salle de conservation* : Avec ces 18 m², elle contient deux grandes armoires à battants où est stockés le reste des séries de la revue “**Etudes Dahoméennes**”. On y trouve aussi, deux étagères sur lesquelles sont rangés les mémoires et la collection du journal “**la Nation**”.

 A l'étage on a :

- *la salle de dépôt ou le magasin* : Elle fait 700 mètres linéaires. C'est ici que sont conservés plus de 80% du fonds documentaire du CBRSI. Au cœur de la salle, il a été installé 12 Etagères sur lesquelles sont classés les monographies, les bulletins de l'IFAN, les Journaux Officiels (JO), et quelques journaux coloniaux. Au fond, à l'extrême droite s'y trouve une armoire de journaux de la période coloniale comme Ehuzu, l'Informateur etc. Un peu plus au centre se trouve la photothèque du CBRSI. Cette photothèque renferme plus de 1000 photographies traitant de la vie socioculturelle des dahoméens. A l'extrême gauche, se trouve une autre armoire dans laquelle sont classés les rapports administratifs de la période coloniale (archives coloniales).
- *La salle informatique* : Elle mesure 12 m². On y trouve un micro-ordinateur complet de marque Hp, un scanner fonctionnels et deux tables et bancs. Cette salle est dédiée à la numérisation des documents.
- *La salle de traitement* : C'est une grande pièce qui mesure 128 m². Elle sert de traitement et de désinfestations des documents. On y trouve quatre tables et bancs.

L'état des lieux révélant que certains de ces mobiliers datant de 1986 et d'autre de 1990 permet d'établir que près de 80 % de **ces mobiliers sont défectueux** ;

2) Personnel :

Les ressources humaines de ce service sont constituées de deux agents. L'un est titulaire de Maîtrise en Géographie mais actuellement en formation du second cycle en archivistique à l'ENAM (responsable du centre). Le responsable a fait entre temps des stages de formations en techniques de classement à l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA). L'autre est une stagiaire de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et a reçu une formation de secrétariat (collaborateur). D'où **l'absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre.**

3) Le fonds du CBRSI :

- **Le fonds documentaire** : C'est un fonds très ancien de plus de 6000 monographies, de quelques titres de périodiques morts, des ouvrages de références tels que 37 encyclopédies ; 5 bottins encyclopédiques, des dictionnaires, des numéros d'Etudes Dahoméennes, des bulletins de l'IFAN, de documents dits Présences Africaines, des Que sais-je?, des Journaux Coloniaux, des mémoires et enfin d'une photothèque qui compte plus 1000 photographies. Ces documents sont tout simplement empilés les uns sur les autres dans ce dépôt et livrés à la poussière, ce qui engendre des **problèmes du mauvais état de conservation des fonds (entassement, empoussièrement, jaunissement, lacunes, déformation, plis, oxydation, palissement, déchirures)** .

Le centre dispose également de plusieurs autres documents destinés à la vulgarisation des activités et des publications de l'ex-IFAN, du MESRS et du CBRSI. Etant abonné à des maisons de publications, on retrouve à la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, d'autres revues comme les "cahiers d'outre-mer", les revues du CODESRIA etc. il a été révélé que le **répertoire et les fichiers matières ne sont pas mis à jour** et le centre a arrêté de faire des acquisitions depuis 2008 à cause de la non maîtrise de façon exhaustive de l'existant. Donc il y a **un problème d'inventaire qui se pose.**

4) Ressources financières :

Etant un service de la Direction de l'Information Scientifique et de la communication, ses besoins sont pris en compte par le budget global de la direction. Ses besoins, sont souvent analysés et traités par les autorités afin de savoir dans quelle mesure les satisfaire. Mais, il faut retenir que **le service ne dispose pas d'un budget pour son fonctionnement.**

Acquisition ou collecte : le développement des collections d'une bibliothèque passe par l'acquisition. Les modes d'acquisition de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo sont basés sur des dons et des échanges issus de chercheurs, des bibliothèques et des maisons d'éditions. Les échanges portent sur les bulletins, les revues, des mémoires, des journaux etc. Cependant, depuis quelques années, le seul mode d'acquisition consiste à recevoir en don, des revues venant de quelques maisons d'éditions. Le recours à ce seul mode d'acquisition se justifie par la situation financière du CBRSI qui ne lui permet pas de planifier et d'exécuter des acquisitions comme c'était le cas dans les premières années de sa création. **Il n'y a alors pas une politique formelle d'acquisition.** La Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo a l'habitude de recevoir aussi les revues et autres périodiques publiés par les partenaires étrangers.

5) Traitement :

Le traitement physique des documents se limite à leur nettoyage et à leur dépoussiérage. Il n'est pas tenu un registre permettant de savoir exactement quels sont les documents qui arrivent au niveau du centre. **Des numéros d'enregistrement ne sont donc pas attribués aux documents**, ce qui ne permet pas de procéder à un inventaire.

Il existe un répertoire bibliographique des monographies héritées de l'IFAN, constitué de fichiers matières et de système de localisation. Les informations saisies comme description sont : la cote, le titre propre, l'auteur, l'éditeur, la date, et enfin les mots clés. Dans la base de données, les cotes des documents ne sont pas ajoutées. Il est alors impossible physiquement de retrouver les documents après une recherche dans le fonds. De plus, le transfert d'une partie du fonds les années 1990, d'une partie des documents aux archives et à la Bibliothèque Nationale, a désorganisé ce fonds.

Les œuvres de la photothèque de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo ; proviennent des résultats des travaux de terrain des photographes et chercheurs français (Pierre VERGER, Cocheteux, da-Cruz, Labitte....).



Photo n°1: Des positifs fixés sur des fiches cartonnées (*cliché OLIBE, Juillet*)

De l'observation de la photo n° 1, ce sont des positifs en noir et blanc fixés sur de fiches cartonnées format A4 avec des agrafes. Ces agrafes aujourd'hui rouillées, attaquent les images. Sur ces fiches, sont mentionnés l'auteur, le titre, et parfois la date. Toutes ces informations sont fournies dans la mesure du possible à partir des œuvres elles-mêmes le plus souvent, car les outils d'identification sont inexistants. Malgré ce début de mise en valeur par identification, ces photographies sont demeurées non traitées jusqu'aujourd'hui, conservées dans des tiroirs dans un état parfois à la limite du dommageable (poussière, traces d'humidité, tache de rouille, etc.). Ces observations révèlent que ce **fonds photographique n'est ni traité, ni connu du public** comme le montre la photo n°2 ci-dessous.



Photo n°2: Armoires métalliques de conservation des photographie (*cliché OLIBE, Juillet 2016*)

L'indexation des documents se fait en langage libre. La Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo ne dispose pas de langage d'indexation pour le choix des descripteurs. D'où **l'absence d'un outil de classification**. Il faut noter que le centre bénéficie quelques fois, d'aides de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) pour ce qui concerne le nettoyage et l'entretien du fonds. Ce qui n'est pas suffisant pour un fonds de cette taille.

6) Rangement des documents :

Les documents une fois traités et entrés dans la base de données sont rangés sur des rayons métalliques et en bois. La méthode de rangement tient compte de la typologie des documents. Il est difficile d'avoir à première vue d'avoir une idée sur la nature du fonds, car beaucoup de documents sont attachés et entassés au fond de la salle de lecture comme l'indique les photos 3 et 4.



Photo 3-4: Documents entassés dans les rayonnages (cliché OLIBE, Juillet 2016).

Donc, tous les documents ne sont pas traités. Ce qui dénote d'un manque de matériel de dépoussiérage, de réparation et de classement.

7) Recherche et diffusion de l'information :

L'aboutissement des précédentes étapes est la mise à disposition des documents au profit des usagers. Afin de faciliter l'accès aux documents, toute bibliothèque ou centre de documentation doit se doter d'outils de recherche. Pour ce faire, la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, a élaboré des répertoires des mémoires et des Etudes dahoméennes pour la recherche. Ces répertoires font état de quelques documents traités dans le fonds. La communication des documents se fait uniquement en consultation sur place. Elle est subordonnée à la présentation de la carte d'identité nationale valide. L'agent en charge de la gestion de la bibliothèque qui reçoit les usagers, les installe dans la salle de lecture, enregistre leur demande et procède ensuite à la recherche sollicitée. Il faut aussi préciser que parfois certains usagers s'autorisent un accès direct aux documents dans les rayons parce que le répertoire ne satisfait pas leur attente. Ce qui désorganise les documents avec une **baisse des fréquentations**. L'idée importante qui ressort est **l'inexistence de répertoire pour la valorisation de tous les documents du fonds**.

Les horaires d'ouverture du service de documentation sont calqués sur les jours et heures de travail de l'administration publique du Bénin. Après chaque consultation, il est

demandé à l'utilisateur de remplir un cahier de notation. Il est donc donné à l'utilisateur, la possibilité, de s'exprimer par rapport à la qualité des services fournis et d'émettre des suggestions en vue de les améliorer. L'état des lieux de la Bibliothèque du CBRSI (annexe de Porto-Novo) fait aussi cas d'une faible fréquentation du centre ces quatre dernières années. C'est du moins ce que nous fait croire le registre tenu à cet effet. En 2012, nous avons eu 61 visiteurs, 52 en 2013, 31 en 2014 et 19 en 2015 malgré la richesse du fonds. Ce qui prouve que le centre attire de moins en moins les usagers et il se pose alors **un problème de mauvaise politique de diffusion de l'information.**

Section 2 : Ciblage et séquences de résolution de la problématique

Avant de présenter notre vision globale de la résolution de la problématique, nous devons choisir cette problématique à travers le regroupement des problèmes issus de l'inventaire.

Paragraphe 1 : Ciblage de la problématique et justification du sujet

Nous faisons une analyse comparée des problèmes identifiés puis un choix conséquent de la problématique que nous justifierons par la suite.

I- Ciblage de la problématique

Nous avons adopté, dans la restitution de nos observations de stage, l'approche « forces, faiblesses, opportunités, menaces ». Nous procédons d'abord à l'inventaire des atouts (forces et opportunités) et des problèmes (faiblesses et menaces) puis au regroupement par centre d'intérêts des problèmes issus de l'inventaire afin d'opérer un choix conséquent d'une problématique.

A- Inventaire des atouts et des problèmes

Les résultats de nos observations sont inventoriés dans le tableau suivant. Ce tableau fait le point des atouts et des problèmes de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo.

Tableau 1: Tableau mettant en exergue l'inventaire des atouts et des problèmes de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo

<i>Atouts</i>	<i>Problèmes</i>
<ul style="list-style-type: none">• Accessibilité du centre implanté au cœur du centre administratif de Porto-Novo• Richesse des collections (Présence de documents très anciens datant du 19^{ème} siècle et d'ouvrages de divers pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest) ;• Portes et fenêtres sécurisées• Plus de 95% du mobilier de	<ul style="list-style-type: none">• Inexistence de connexion internet ;• Non fonctionnement du groupe électrogène existant ;• Manque de matériels bureautiques (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses...)• manque de personnel ;• Défectuosité des mobiliers ;• Manque de matériel de dépoussiérage, de réparation et

<p>rangement sont en métal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de salles et de dépôts d'archives; • Existence d'un ordinateur ; • Présence d'un scanner ; • Disponibilité d'un site internet ; • Disponibilité d'un répertoire de recherche pour quelques documents; • Existence d'un répertoire, de fichiers matières et système de localisation 	<p>restauration ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre ; • Inexistence de budget pour son fonctionnement ; • Infestation active de certains documents et mobiliers en bois ; • Mauvais état de conservation des fonds; • Inexistence d'inventaire du fonds documentaire et photographique ; • Absence de répertoires et de fichiers matières; • Arrêt des abonnements à des périodiques ; • Inexistence de politique formelle d'acquisition ; • Baisse des fréquentations ; • Manque de politique de valorisation ; • Mauvaise politique de diffusion de l'information.
--	--

Source : résultats de l'état des lieux

B- Regroupement des problèmes par centre d'intérêts

Nous avons regroupé les problèmes identifiés par centre d'intérêts dans le tableau suivant (tableau 2) afin de procéder au choix d'une problématique.

Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêts

<i>Centres d'intérêts</i>	<i>Problèmes spécifiques</i>	<i>Problèmes généraux</i>	<i>Problématique</i>
<i>Conservation et traitement des documents</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'inventaire du fonds photographique -Mauvais état de conservation des 	Mauvaise conservation du fonds	Problématique d'une conservation et d'un traitement inadéquats du fonds photographique du CBRSI

Réalisé et soutenu par Alphonse Ojoubélé OLIBE

	collections; - Inexistence de répertoires.	photographique	
Stratégie d'acquisition des documents	-Inexistence de politique formelle d'acquisition ; -Arrêt des abonnements aux périodiques;	Absence d'élaboration d'une stratégie d'acquisition claire	Problématique d'une absence de stratégie de collecte d'information
Diffusion de l'information	-Baisse des fréquentations ; -Méconnaissance du fonds par les usagers.	Absence de valorisation des collections de la bibliothèque du CBRSI	Problématique d'un manque de politique de diffusion de l'information documentaire

Source : résultats de l'état des lieux

Les quatre (03) problématiques issues de l'état des lieux et présentées dans le tableau précédent sont toutes importantes :

✚ **Problématique d'une conservation et d'un traitement inadéquats du fonds photographique du CBRSI;**

✚ **Problématique d'une absence de stratégie de collecte d'information;**

✚ **Problématique d'un manque de politique de diffusion de l'information documentaire.**

La résolution de celles-ci consiste à réfléchir sur la mise en place des moyens et les outils de traitement et de valorisation des collections de la Bibliothèque du CBRSI. Cependant, nous avons circonscrit notre champ d'étude sur la problématique d'une conservation et d'un traitement inadéquats du fonds photographique du CBRSI pour l'importance qu'elle revêt dans la restructuration des valeurs culturelles et patrimoniales du Bénin et de l'Afrique.

II- Justification du sujet

La collection photographique héritée de l'IFAN et conservée à la bibliothèque du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) est un fonds très riche,

constitué pour l'essentiel d'images traitant de l'histoire et des réalités culturelles du Bénin et de l'Afrique de l'Ouest. Ce fonds afférent alors à beaucoup de pays africains, se trouve dans un état de profonde dégradation. Cette image peu reluisante est la conséquence du faible intérêt que les autorités centrales et locales lui ont porté depuis que le Bénin a hérité de ce fonds. Cette collection iconographique connaît à l'heure actuelle une situation critique, car menacée par la décomposition chimique et physique de ses supports soumis aux conditions environnementales et aux méthodes d'archivage inadéquates.

Dès lors, outre notre découverte quotidienne de la vie d'un établissement et de ses projets, notre stage a consisté en une définition des tâches et des aspects fondamentaux du traitement archivistique des photographies dans une bibliothèque. Mais ce travail concret et local s'insère surtout dans une problématique plus générale, celle du traitement des images en bibliothèque, en constitue un exemple pertinent, car le travail archivistique complet qu'il a fallu mener reflète la situation de nombre de collection photographique du CBRSI.

Conscient des enjeux actuels autour des collections iconographiques du CBRSI, nous avons choisi ce fonds non seulement pour sa qualité artistique et historique indéniable, mais surtout comme modèle ou exemple pour définir les moyens de valoriser une collection iconographique d'intérêt général, qui a hérité d'un riche passé historique et culturel de notre peuple. Le travail matériel proprement dit autour de cette collection a été la réalisation d'un inventaire, d'un classement, et la définition d'un conditionnement des photographies. Il a été également question de réfléchir aux différentes questions inévitablement liées à un tel fonds, afin de le rendre accessible dans de bonnes conditions tant au personnel de la bibliothèque qu'aux usagers afin que ces photographies retrouvent une vraie place dans les collections de la bibliothèque.

Enfin, notre intérêt pour ce sujet vient aussi du fait qu'il rentre plus dans les aspects de notre formation de Master en Science et Technique de l'Information Documentaire (STID) à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

Paragraphe 2 : Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution de la problématique spécifiée

Après avoir procédé à la spécification de notre problématique, nous présenterons les séquences de base pour la résolution cette problématique.

I - Spécification de la problématique.

Les problèmes spécifiques concernant la problématique de cette étude sont les suivants :

- *Absence d'inventaire du fonds photographique ;*
- *Mauvais état de conservation des collections;*
- *Inexistence de répertoires pour la valorisation des collections.*

Tous ces problèmes découlent d'un problème général qui est la mauvaise organisation du fonds documentaire et photographique. Chacun de ses problèmes spécifiques se manifeste à sa manière et paralyse le fonctionnement correct du centre. En effet, le système de classification utilisé n'offre pas une visibilité du fonds. A première vue on ne sait pas de quoi traite le fonds en général et des photographies en particulier. Il faut faire recours au personnel avant de le comprendre.

Les mots clés retenus dans les légendes ne sont pas suffisant pour traduire le contenu des images et leurs origines. L'utilisateur est confronté à de nombreuses difficultés et il a du mal à se retrouver. Aussi, *le manque d'une notice descriptive exhaustive* présente-t-il beaucoup d'inconvénients, car le lecteur est obligé de manipuler directement les photographies. Ce qui n'est toujours pas bon pour des images qui sont des documents très fragiles (Blin Frédéric, 2004). Pour éviter cela il est important de *mettre à la disposition du lecteur un outil de recherche appropriée.*

Ces problèmes sont liés aux sensibilités climatiques et biologiques. Les photographies, fixées aux fiches par des agrafes sont attaquées aujourd'hui par des rouilles. Ce qui leur portera préjudice à court et moyen terme. Ces problèmes entravent le bon fonctionnement du Centre et nous amènent à réfléchir sur sa réorganisation. Cette réorganisation permettra d'avoir une meilleure connaissance et un bon suivi de l'ensemble des collections photographiques.

II – Séquences de résolution de la problématique spécifiée

Afin de permettre une résolution rigoureuse de la problématique spécifiée, il est nécessaire de suivre une démarche méthodologique bien déterminée. Elle consistera à fixer les objectifs relatifs à chaque problème spécifiques. Ensuite il nous reviendra de rechercher les causes probables des problèmes identifiés et d'émettre des hypothèses censées les expliquer. Ces informations nous permettront de construire le Tableau de Bord de l'Etude (TBE).

Nous passerons en revue les contributions des auteurs à la résolution de ces problèmes. Une méthodologie de vérification des hypothèses de départ sera adoptée; nous saurons ainsi, si elles sont valables ou doivent être rejetées. La mise en œuvre des recommandations permettra l'application permanente des solutions que nous aurons à apporter par la suite.

CHAPITRE SECOND :

**APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE A LA PROBLEMATIQUE DE
L'ETUDE ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE
DES SOLUTIONS PROPOSEES**

Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Paragraphe 1 : Définition des objectifs, des hypothèses et revue de la littérature

I – Définition des objectifs de recherche et des hypothèses

A – Objectifs de l'étude

Notre étude s'articule autour d'un objectif général. qui fait appel à des objectifs spécifiques. A chaque objectif spécifique est associée une hypothèse..

1- Objectif général :

Réorganiser les archives photographiques du CBRSI pour une meilleure valorisation.

2- Objectif spécifiques : Les objectifs spécifiques que nous avons identifiés sont :

✚ Objectif spécifique N°1 : Etablir l'inventaire des collections photographiques du CBRSI ;

✚ Objectif spécifique N°2 : Proposer des méthodes de traitement et de conservation des collections photographiques du CBRSI ;

✚ Objectif spécifique N°3 Suggérer des stratégies pour la valorisation des collections photographiques du CBRSI photographiques du CBRSI

B- Causes et Hypothèses

✚ Cause et Hypothèse n°1 : Il a été établi qu'aucun inventaire n'a été fait sur ce fonds. Il est donc passé aux oubliettes. Cette attitude découle du manque de ressources matérielles et financières. Ainsi la cause de l'absence de l'inventaire peut être le manque de ressources matérielles et financières et l'hypothèse pourrait être alors : *l'absence d'inventaire est à la base du manque de ressources matérielles et financières;*

✚ Cause et Hypothèse n°2: Le constat fait sur les collections est qu'elles sont en mauvais état. En poussant nos réflexions sur les motifs de cette anomalie, nous sommes parvenus à la conclusion que probablement une cause plausible serait le manque d'outils techniques de traitement et de conservation. Par conséquent, nous pourrions formuler l'hypothèse n°2 de la façon suivante : *le manque d'outils de traitement est à l'origine du mauvais état de conservation des collections photographiques;*

✚ Cause et Hypothèse n°3 : l'inventaire des problèmes spécifiques a par ailleurs mis en exergue l'inexistence de répertoires. Il faut préciser que le répertoire est un outil de recherche qui ne saurait être conçu par un profane voire un personnel inexpérimenté. Il est en fait l'œuvre de personnel qualifié. Ainsi la cause de l'inexistence de cet outil est bel et bien l'absence de personnel qualifié. Par conséquent nous pourrions formuler l'hypothèse n°3 comme suit : *l'inexistence de répertoire pour la valorisation des collections est due à l'absence de personnel qualifié.*

Après la formulation de ces hypothèses, il conviendrait alors de construire le tableau de bord et d'élaborer la revue de littérature.

II- Tableau de bord de l'étude et Revue de littérature

Il est présenté ici le point des problèmes, objectifs, causes et hypothèses dans un tableau et ensuite l'état des connaissances sur le domaine en étude.

A- Tableau de Bord de l'Etude

Tableau 3 : Tableau de Bord de l'Etude

Niveau d'analyse	Problématique	Hypothèses	Causes supposées	Objectifs
Niveau général	<p><u>Problème général</u> :</p> <p>Mauvaise conservation du fonds photographique</p>			<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Réorganiser les archives photographiques pour une meilleure valorisation</p>
Niveaux spécifiques	<p><u>Problème spécifique n°1</u> :</p> <p>Absence d'inventaire du fonds photographique</p>	L'absence d'inventaire du fonds photographique est due au manque de ressources matérielles et financières;	Manque de ressources matérielles et financières	Etablir l'inventaire des collections photographiques du CBRSI
	<p><u>Problème spécifique n°2</u> :</p> <p>Mauvais état de conservation des collections.</p>	L'absence d'outils techniques de traitement est à l'origine du mauvais état de conservation des collections photographiques	Manque d'outils techniques de traitement et de conservation	Proposer des méthodes de traitement et de conservation des collections photographiques du CBRSI
	<p><u>Problème spécifique n°3</u> :</p> <p>Inexistence de répertoires pour la valorisation des collections.</p>	L'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections est due à l'absence de spécialiste de l'information documentaire	Absence de spécialiste de l'information documentaire	Suggérer des stratégies pour la valorisation des collections photographiques du CBRSI

B – Revue de la littérature

La question de la préservation et de la pérennité du patrimoine documentaire en général photographique en particulier a toujours été au centre des préoccupations et des débats des professionnels de la gestion de l'information documentaire et des usagers que sont : les historiens, les universitaires, les chercheurs, les étudiants, les généalogistes, l'amateur ou le citoyen lambda. Cela est lié à l'importance indéniable du passé qui impose la nécessité de bien conserver. En effet, **Mor Dieye (2014)** estime en que le contexte culturel, économique et social dans lequel vit l'humanité l'oblige parfois à vouloir interroger son passé, en d'autres termes, son histoire. Ce retour vers le passé n'est souvent possible que si la preuve qui l'incarne (en l'occurrence les archives) est bien conservée et pérennisée.

Il faut rappeler qu'aux termes de l'article 2 du décret N° 2007-532 du 02 novembre 2007 portant attribution, organisation et fonctionnement des Archives Nationales « *les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient la nature, la date, la forme et le support matériel, élaborés ou reçus par une personne physique ou morale de droit public ou privé, dans le cadre de son activité. Ces documents sont organisés et conservés à des fins scientifiques, administratives et culturelles* ». Le mot "archives" est couramment employé dans le sens restrictif de documents ayant fait l'objet d'un archivage, par opposition aux archives courantes ».

Par ailleurs, le principe archivistique essentiel du respect des fonds, est défini ici, selon **G. Schmid (1977)** comme le « *principe selon lequel les pièces et les dossiers doivent être maintenus dans le fonds d'archives auquel ils appartiennent et dans ce fonds, leur place d'origine* ». L'idée cachée derrière cette notion de respect des fonds, est que l'organisation interne d'un fonds d'archives n'est pas neutre. En effet, les documents trouvés dans les fonds d'archives ont été « *organisés en conséquence* » des activités du créateur du fonds. Dans le cas d'un fonds d'archives privées, l'organisation du fonds reflète la vie de la personne, ses travaux, ses voyages, ses centres d'intérêts. Cette constatation se vérifie même dans le cas d'archives littéraires, qui ne peut-être un assemblage de documents qui peuvent être organisés n'importe comment. Dans le cas d'archives institutionnelles, le classement du fonds doit avant

tout traduire la réalité administrative de l'institution en question. L'important est que le contexte de création du document la « provenance » apparaisse clairement l'utilisateur : un document rangé à un mauvais endroit peut fausser l'interprétation ou l'analyse du chercheur, ou être même de ce fait introuvable. Cependant, par respect des fonds, on n'entend pas seulement le maintien aveugle de l'organisation du fonds tel qu'il parvient dans la bibliothèque ou le centre d'archives désormais chargé de sa conservation, de son traitement et de sa communication. S'il faut respecter le classement d'origine quand il apparaît clairement qu'il existe une logique interne antérieure, il est du devoir de l'archiviste d'essayer de réorganiser le fonds, de le « classer », lorsque celui-ci a été bouleversé ou que des désordres se sont produits. Le classement d'un fonds, c'est ainsi « *l'ensemble des opérations de mise en ordre d'un fonds ou d'une partie de fonds selon un schéma rationnel. Le classement peut être distinct du rangement matériel sur les rayons* ». Le respect des fonds, c'est ce que l'archiviste doit toujours avoir en tête lors de son travail sur des fonds d'archives.

Inventée dans les années 1822 par **Niepce**, la photographie a pour particularité de retracer et de faire revivre des souvenirs du passé. Dans leur ouvrage, **Collard Claude**, **Giannattasio Isabelle** et **Melot Michel** ont expliqué que la photographie, née officiellement en 1839, permet de fixer une image sur une surface sensible à l'action de la lumière. Elle résulte d'une double demande : l'industrialisation des images et une plus grande fidélité de l'image au réel. Elle aide à la reconstitution de l'histoire, à attester certains faits racontés à travers les documents écrits aux générations actuelles. C'est justement à ce titre que l'image a été définie comme ce qui reste quand on aura tout perdu. Pour certains elle réveille la nostalgie de merveilleux souvenirs.

Ce nouveau support d'information diffère des supports traditionnels par sa sensibilité à l'environnement dans lequel il se trouve. Cela exige donc un minimum de conditions adéquates pour sa conservation. Conserver les photographies devrait donc être une préoccupation majeure. Sans doute doit-on y voir la preuve de l'angoisse qui étreint les hommes dans un monde où tout change à un rythme accéléré, où l'environnement se dégrade et les choses qui paraissent les plus solides, les plus immuables se détruisent sous nos yeux plus rapidement qu'elles ne l'avaient été au cours des siècles passés.

Aubenas Sylvie (2007) aborde les contours du traitement documentaire des fonds photographiques anciens. L'auteur tente de comprendre l'essence de la photographie et les sentiments qu'elle fait naître, à travers deux points de vue, celui qui regarde la photo et celui dont l'image est prise. Aussi, en tentant de diffuser les fonds photographiques patrimoniaux et scientifiques, **Nadège Arnaud (2009)** analyse-t-elle les outils et fait de propositions pour la photothèque de l'Observatoire de Paris.

Il est important de mettre l'accent sur le regard critique de **Cacaly Serge (2005)** sur la véritable rétine du savant par l'image dans son article. Ce document présente l'image scientifique comme un outil de recherche et un vecteur de communication, puis analyse les rôles de trois acteurs : le scientifique, le médiateur et l'utilisateur par rapport à cette image.

Introduite au Bénin pendant la colonisation, la photographie a été très vite adoptée par les peuples et constitue dès lors un moyen d'immortaliser un souvenir, un événement. Mais il est aujourd'hui difficile voire impossible de se servir de ces chefs-d'œuvre anciens pour des travaux de recherche ou autres usages. Alors **Ogou Franck (2004)** dans son mémoire sur les « *Archives photographiques au Bénin : Problématique de la gestion d'un patrimoine documentaire menacé* », se posait la question suivante : Faut-il que les témoignages que nous ont laissés les générations passées comme ceux que nous laisserons aux générations futures soient matériellement préservés ?

Cet état de chose est dû à l'inexistence d'une stratégie pouvant permettre de gérer ces fonds ou l'inexistence d'une politique de mise en valeur des archives photographiques. Et si rien n'est fait contre la détérioration des supports, le trafic illicite, l'histoire est menacée d'être dépossédée d'une partie sensible de ses sources. Malgré toutes les dispositions contenues dans *la Constitution béninoise du 11 décembre 1990, la loi N° 91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin et l'article 4 de la Convention du Patrimoine Mondial* qui font de l'Etat, dépositaire de l'identité culturelle, il est fréquent de voir les archives photographiques qui constituent une source de l'identité culturelle dans les mains des privés. Une enquête faite auprès de certaines personnes confirme tout cela. C'est ce qui nous amène à réfléchir sur comment traiter,

conserver et valoriser les archives photographiques du CBRSI héritées de la colonisation.

Ce travail s'est fondé sur les recommandations de description des documents iconographiques en l'occurrence la norme concernant les images fixes (Z 44-077), publiée en 1997. Celle-ci s'appuie sur la description bibliographique internationale normalisée des non-livres, l'ISBD (NBM), publiée par l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) en 1977 et rééditée en 1987. Le temps pris pour l'élaboration de cette norme est révélateur de la difficulté à décrire ce type de document. Cette norme (Z 44-077) divisée en sept zones concerne l'image fixe, c'est-à-dire non seulement la photographie, mais aussi l'estampe ou les cartes postales. Malgré cette relative profondeur de présentation, la description la plus précise n'est pas forcément nécessaire au chercheur, qui généralement n'a besoin que de l'image elle-même et non pas des considérations sur son support. Cette identification prendra en compte la norme qui propose trois niveaux de catalogage, selon le degré de précision que l'on désire atteindre.

La photographie étant un document réalisé à base de produits chimiques, la réflexion sur les problèmes de conservation et de restauration de ces documents a été le fait bien davantage de chimistes que de bibliothécaires. Le Centre de Recherches sur la Conservation des Documents graphiques a publié plusieurs fascicules consacrés aux travaux menés sur les supports photographiques entre 1980 et 1993. Par ailleurs un colloque s'est déroulé en Avril 2014 à l'EPA, portant sur la Conservation et restauration du patrimoine photographique. L'ouvrage le plus utile cependant, car le plus synthétique, le plus clair et le plus récent, est celui de **Bertrand Lavédrine (2000)** sur les collections photographiques : guide de conservation préventive où il a été fait une synthèse des travaux les plus récents ainsi que les normes internationales sur le sujet.

Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude : approche théorique et méthodes empiriques

Le Traitement et valorisation des archives photographiques du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) s'appuient sur une approche théorique et sur des méthodes empiriques.

I- Approche théorique

Des approches théoriques sont retenues et appuyées par la détermination de seuil de décision pour la validation des hypothèses.

A- Recherche documentaire

Le point des connaissances en termes d'outils d'analyse des données a servi à la spécification de la problématique, à la revue documentaire et à la revue de littérature. Un travail de recherche documentaire est fait au niveau de la bibliothèque Patrick VIEYRA de l'ENAM, de la bibliothèque universitaire centrale, des Archives Nationales du Bénin, au centre numérique du campus de l'UAC, au centre informatique de recherche et de formation (CIRF) de l'ENAM et à la Bibliothèque Nationale. En plus des mémoires, revues, rapports et ouvrages consultés, nous avons fait recours aux cours reçus durant notre formation à l'ENAM, aux textes de loi et normes relatifs aux Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (STID) au Bénin et dans le monde.

Nous avons tenu à la précision des approches de résolution de nos problèmes spécifiques et du seuil de décision nécessaire pour retenir les causes réelles ou principales de ces problèmes.

B- Approches théoriques et seuil de décision

- L'approche théorique retenue pour la résolution du problème relatif à l'Absence d'inventaire du fonds photographique de la bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-

Novo est de proposer une méthodologie pour la réalisation d'un inventaire des collections photographiques du CBRSI.

- L'approche théorique retenue pour la résolution du problème du mauvais état de conservation des collections est de susciter de la part des dirigeants aussi bien centraux que locaux la volonté de dotation en matériels de traitement archivistique et informatiques du centre.

- L'approche théorique pour la résolution du problème de l'inexistence de répertoires passe par l'exploration des normes en matière de la description des images fixes disponibles pour le traitement intellectuel et la valorisation des photographies.

Pour ce qui est du seuil de décision, nous rappelons que selon l'hypothèse N°1, l'absence d'inventaire est à la base de la méconnaissance du fonds photographiques. Pour l'hypothèse N°2, le manque d'outils de traitement est à l'origine du mauvais état de conservation des collections photographiques. Quant à la 3ème hypothèse, l'absence de répertoires ne favorise pas la valorisation des collections.

Les causes réelles de ces problèmes seront celles qui recevront au moins 35% d'approbations des personnes (usagers) questionnées soit environ 1/3 des réponses. Ce seuil nous permettra de traiter plus efficacement les résultats de notre enquête en raison du caractère hétéroclite de la population cible et de leur situation géographique. Néanmoins, toute autre réponse, qui obtiendrait un taux de 15%, sera prise en compte dans nos approches de solutions.

II- Méthodes empiriques

Pour recueillir les données nécessaires aux analyses, deux types d'outils de collecte ont été utilisés : le guide d'entretien et le questionnaire.

A- L'entretien

L'utilité de l'entretien provient de son importance pour « analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques » (Blanchet et Gotman, 1992, p. 27). C'est dans cette perspective que nous utilisons notre guide d'entretien à l'endroit des différents acteurs

concernées par le sujet en étude. Il s'agit du personnel du CBRSI, des usagers de la bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo et des personnes ressources. Dans ce cadre, ces entretiens sont utiles pour l'approfondissement et l'analyse des problèmes identifiés au cours du stage.

B- Le questionnaire

Notre second mode d'enquête s'apprécie à travers une technique de type probabiliste. A cet effet, nous avons retenu le questionnaire qui constitue sans nul doute l'instrument le plus important dans les enquêtes statistiques. Ce questionnaire est adressé aux personnes directement concernées par la gestion du fonds photographique du CBRST. En référence à nos problèmes spécifiques, tous les usagers, à divers niveaux de la bibliothèque du CBRSI annexe de Porto-Novo, seraient concernés par l'enquête puisqu'ils présentent des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude. Mais les contraintes de temps ne nous permettraient pas de procéder à un recensement. A cet effet, une population cible a été déterminée en tenant compte du personnel du CBRSI, des usagers de la bibliothèque et des personnes ressources.

Section 2 : Enquêtes, vérification des hypothèses et conditions de mise en œuvre des solutions proposées

La vérification des hypothèses formulées et la proposition de solutions nécessitent la réalisation des enquêtes.

Paragraphe 1 : Enquêtes et vérification des hypothèses L'analyse des résultats sera faite après la présentation des enquêtes effectuées.

I- Préparation et réalisation des enquêtes

Cette phase de la recherche s'articule autour de deux points essentiels.

A. Préparation de la collecte : identification de la population et échantillonnage

Pour réorganiser les archives photographiques et susciter une meilleure valorisation du fonds photographique du CBRSI, nous avons jugé nécessaire de recueillir la connaissance et les avis des différents acteurs concernés par la thématique en étude.

A cet effet, nous avons, élaboré le guide d'entretien et le questionnaire (en annexe), défini notre population d'enquête puis soumis le questionnaire et le guide d'entretien ainsi élaboré à l'appréciation du tuteur de stage.

❖ Le guide d'entretien

Nous utilisons notre guide d'entretien à l'endroit des autorités que sont : le Directeur de l'Information Scientifique et de l'Information (DISC), le personnel de la bibliothèque du CBRSI, les usagers (chercheurs, étudiants...), les spécialistes de l'Information Documentaire. Il faut souligner qu'au total, quinze (15) personnes sont retenues pour cet exercice.

❖ Le questionnaire :

Notre second mode d'enquête se fait par le biais d'un questionnaire. Dans ce cadre, un échantillon de 100 personnes est identifié au sein de la population cible. Ainsi nous

avons adressé des exemplaires du questionnaire à des chercheurs, étudiants, artistes, conservateur, responsables des centres de documentation.

B. Réalisation de l'enquête et limite des données

❖ Réalisation de l'enquête

Les outils d'enquête une fois préparés, nous avons procédé à l'exploitation du guide d'entretien et par la suite à la distribution du questionnaire afin de mobiliser les données primaires auprès de notre population d'enquête.

Rappelons que le guide d'entretien a été administré à deux types de cibles que le sujet interpelle. Il s'agit :

- du Directeur de l'Information Scientifique et de la Communication (DISC /CBRSI) ;
- du personnel de la bibliothèque du CBRSI ;

Quant aux questionnaires, ils ont été distribués à l'échantillon de cent (100) personnes précédemment retenu. Il s'agit :

- des étudiants ;
- des chercheurs ;
- des artistes ;
- des spécialistes de l'Information Documentaire.

Les statistiques relatives aux exemplaires du questionnaire distribués sont présentées dans le tableau suivant (tableau N°4). C'est le résultat du dépouillement manuel du questionnaire.

Tableau 4 : Répartition et taux de recouvrement des questionnaires

Par rapport aux questionnaires	Nombre de questionnaires prévus	Nombres de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires remplis		Nombre de questionnaires non remplis	
			Nom bre	%	Nom bre	%
<i>Etudiants</i>	50	50	35	70	15	30
<i>Chercheurs</i>	30	30	21	70	9	30
<i>Personnel du CBRSI</i>	10	10	10	100	0	0
<i>Spécialistes de l'Information Documentaire</i>	10	10	6	60	4	40
Total	100	100	72	72	28	28

Source : résultat du dépouillement des questionnaires

Ainsi, pour cent (100) exemplaires du questionnaire prévus et distribués, 72 ont été effectivement remplis, soit un taux de 72%. S'agissant des quinze (15) personnes identifiées pour les entretiens, seules douze (12) ont accepté de se prêter à nos questions et répondre à nos préoccupations, soit un taux de 80% d'exécution du guide d'entretien.

❖ Difficultés rencontrées et limite des données

Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres. Il s'agit, d'abord, de l'indisponibilité de certains chercheurs, étudiants et les spécialistes de l'Information Documentaire. Ensuite, le temps de recherche est relativement court pour cerner toutes les réalités autour de la gestion du fonds photographique du CBRSI. A cela, s'ajoute le caractère dispersé de notre population d'enquête qui ne nous a pas facilité la distribution des exemplaires de notre questionnaire. Cette situation nous a obligé à recourir à l'aide de tierces personnes (responsable des bibliothèques et de INJESPS, de l'ENS, des camarades en stage dans certains centres de documentation du Bénin). Enfin, quant à la limite des données, une marge d'erreur faible, liée à la véracité des informations recueillies et à la distribution du questionnaire par le biais des connaissances et

téléphone, peut être prise en compte. Mais, cela n'altère pas les résultats recueillis et, par ricochet, les analyses de ces résultats.

II- De l'analyse des données à la vérification des hypothèses

Nous nous appuyons sur les données primaires collectées lors des enquêtes pour apprécier les problèmes en étude et les hypothèses formulées.

A- Présentation et analyse des données

❖ De la présentation des données

Le questionnaire soumis à la population cible nous a permis d'obtenir les données. La présentation de ces données issue du dépouillement manuel et d'un traitement informatique de l'enquête (Tableur Excel), est faite en trois tableaux (N°5, N°6 et N°7) en fonction des problèmes spécifiques de l'étude et les résultats de chaque question sont illustrés par un graphique de secteurs éclatés.

Tableau 5 : Données collectées par rapport au problème « d'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI»

N°	Réponses (R)	Effectifs	Pourcentage (%)
1	Le manque de ressources humaines, matérielles, techniques et financières	40	56
2	La non maîtrise des collections photographiques	14	19
3	Le manque de volonté des autorités du centre	12	17
4	Autres	6	8
TOTAL		72	100

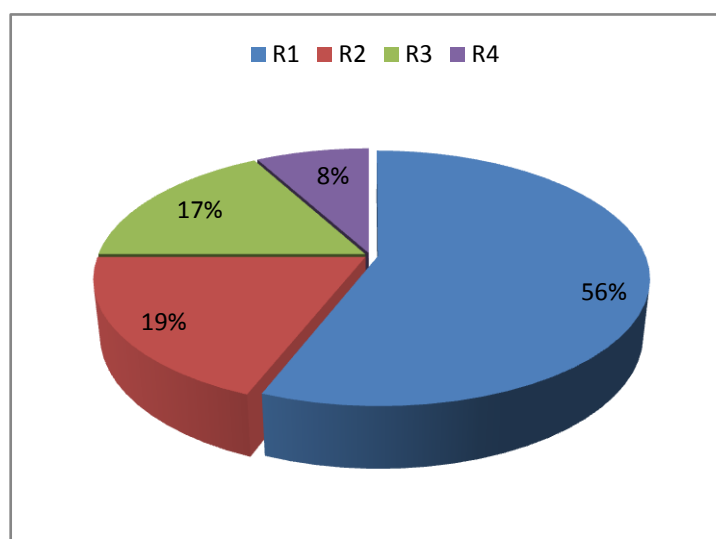


Figure n°1 : Présentation des données du tableau n°5

Source : Résultats de nos enquêtes par questionnaire

Tableau 6 : Données collectées par rapport au problème de «Mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI »

N°	Réponses (R)	Effectifs	Pourcentage (%)
1	L'état de conditionnement des photographies	17	24
2	Le manque de matériel de dépoussiérage, d'outils techniques et d'entretien	36	50
3	Le Vieillissement inéluctable des photographies	19	26
TOTAL		72	100

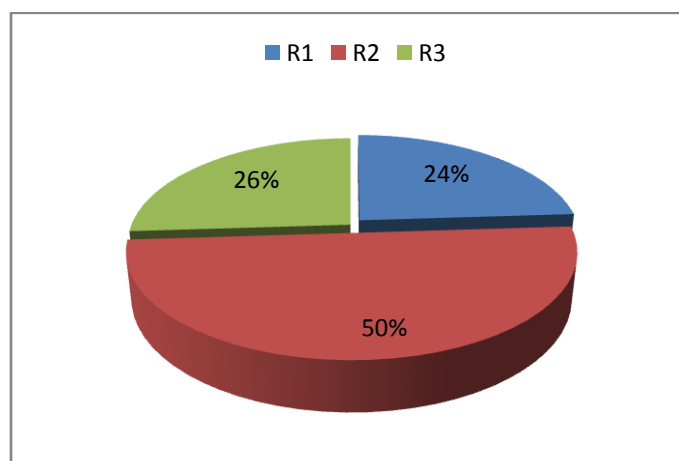


Figure n°2 : Présentation des données du tableau n°6

Source : Résultats de nos enquêtes par questionnaire

Tableau 7: Données collectées par rapport au problème «d'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections»

N°	Réponses (R)	Effectifs	Pourcentage (%)
1	Absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre	36	50
2	Manque de politique de valorisation	14	20
3	La fragilité des photographies	22	30
TOTAL		72	100

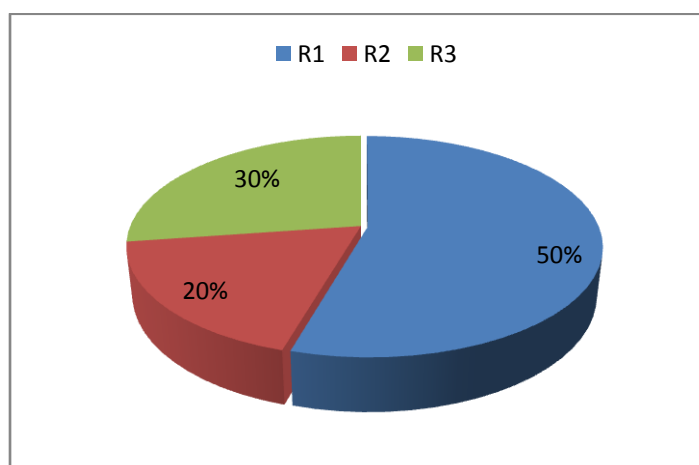


Figure n°3 : Présentation des données du tableau n°7

Source : Résultats de nos enquêtes par questionnaire

❖ **De l'analyse des données**

L'analyse porte aussi bien sur les données quantitatives recueillies que sur les données qualitatives issues des entretiens et des questions de relance lors des interviews. Elle est faite par rapport à chaque problème spécifique.

➤ **Par rapport au problème spécifique1 (PS1) de l'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI (tableau 5-graphique 1)**

La connaissance et la maîtrise des collections photographiques appellent à la réalisation d'inventaire capable de renseigner sur la situation des archives photographiques du CBRSI. Mais force est de constater la non exécution de cette évaluation importante pour ce fonds patrimonial.

- A ce sujet, il ressort de l'analyse des données recueillies que quarante (40) personnes interrogées ont reconnu le manque de ressources humaines, matérielles, techniques et financières comme étant la cause de l'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI, soit un taux de 56% ;
- Ensuite quatorze (14) personnes représentant 19% de la population interrogée estiment que la non maîtrise des collections photographiques est à la base de l'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI ;
- 17%, représentant douze (12) personnes penchent pour le manque de volonté des autorités du centre comme cause de l'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI ;
- Au dernier point, six (6) personnes soit 8% des enquêtés ayant répondu, optent pour d'autres causes qui ne figurent pas dans nos propositions. Ainsi, certains estiment que c'est parce que la collection est gardée en secret tandis que d'autres pensent que cette absence est liée au manque d'outils technique.

A la mesure de ces données recueillies et conformément au seuil de décision, le manque de ressources humaines, matérielles, techniques et financières peut être retenu comme étant la cause de l'absence d'inventaire du fonds photographique du CBRSI. Quant aux causes que sont la non maîtrise des collections photographiques et le manque de volonté des autorités du centre, elles sont à prendre en compte dans la formulation des

recommandations et approches de solutions, car ayant recueilli respectivement 19% et 17% des réponses collectées.

➤ **Par rapport au problème spécifique2 (PS2) portant mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI (tableau 6-graphique 2)**

Vu l'importance et la richesse culturelle des photographies, la réorganisation de ce fonds est impérieux. Des exemplaires du questionnaire soumis à la population-cible, il ressort ce qui suit :

- Le manque de matériel de dépoussiérage, d'outils techniques et d'entretien des collections photographiques est retenu par Trente-six (36) personnes soit 50% de la population comme cause du mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI ;
- Dix sept (17) personnes soit 24% reconnaissent l'état de conditionnement des photographies comme cause du mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI ;
- La population restante retenue (19 représentant 26%), estime que le vieillissement inéluctable des photographies est à la base du mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI.

A l'analyse de ces données recueillies, nous pouvons retenir que la cause réelle du problème du mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI est le manque de matériel de dépoussiérage, d'outils techniques et d'entretien des collections photographiques. Quant aux autres réponses, elles seront prises en compte dans les approches de solutions et recommandations.

➤ **Par rapport au problème spécifique 3 (PS3) qui est l'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections (tableau 7-graphique 3)**

La lecture suivante est faite des réponses.

- 50% de la population représentant 36 personnes, retiennent comme cause du problème, l'absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre ;
- le manque de politique de valorisation revient comme cause chez 14 personnes soit 20% ;

- Pour ce qui est de la fragilité des photographies, 22 enquêtés ont estimé qu'elle est à la base du problème soit un taux de 30%.

De tout ce qui précède, il ressort que la cause réelle du problème spécifique de ce problème est l'absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre. Les autres réponses que sont le manque de politique de valorisation et la fragilité des photographies ayant recueilli respectivement 20% et 30% seront prises en compte dans les approches de solution et recommandations.

Les données étant analysées, nous procédons à la vérification des hypothèses émises.

B- Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic

❖ De la vérification des hypothèses

➤ Hypothèse N°1

D'abord, la première hypothèse que nous avons formulée dans la problématique de l'étude est que l'absence d'inventaire du fonds photographique est due au manque de ressources matérielles et financières. L'analyse des résultats de nos investigations a permis d'identifier ce manque de ressources comme cause réelle du Problème Spécifique N°1.

En conséquence, la première hypothèse de l'étude est vérifiée.

➤ Hypothèse N°2

Ensuite la deuxième hypothèse d'étude formulée est, le manque d'outils techniques de traitement est à l'origine du mauvais état de conservation des collections photographiques. Les analyses faites dans ce cadre ont permis de dégager de nos recherches qu'est évidemment l'absence d'outils techniques de traitement et de conservation est la cause déterminante du mauvais état de conservation des collections photographiques.

La conclusion conséquente est que la deuxième hypothèse est vérifiée.

➤ **Hypothèse N°3**

Enfin selon la dernière hypothèse d'étude formulée est l'inexistence de répertoire pour la valorisation des collections est due à l'absence de spécialiste de l'information documentaire. L'analyse des données recueillies étant conforme à cette hypothèse d'étude, la conclusion est que notre dernière hypothèse est validée.

L'hypothèse N°3 est donc vérifiée.

❖ **De l'établissement du diagnostic**

➤ **Elément du diagnostic N°1**

Le diagnostic final N°1 relatif au PS1 est établi ainsi qu'il suit : *l'absence d'inventaire du fonds photographique* est due au manque de ressources matérielles et financières.

➤ **Elément du diagnostic N°2**

Le diagnostic final N°2 relatif au PS2 est : *le manque d'outils techniques de traitement* est à l'origine du mauvais état de conservation des collections

➤ **Elément du diagnostic N°3**

L'établissement du diagnostic final N°3 et relatif au PS3 se présente comme suit : *l'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections* s'explique par l'absence de spécialiste de l'information documentaire.

Du diagnostic établi, nous abordons dans la suite de ce travail, les approches de solutions et les conditions de leur mise en œuvre.

Paragraphe 2 : Des approches de solutions aux conditions de leur mise en œuvre

L'objectif ici est de suggérer des mesures nécessaires pour la résolution des problèmes spécifiques afin de contribuer à l'identification des conditions nécessaires pour le traitement et la valorisation des archives photographiques du CBRSI. L'apport de la revue de littérature a été déterminant dans cet exercice.

I- Des approches de solutions aux problèmes de l'étude

Nous proposons des solutions en fonction des acteurs en charge de la gestion du fonds photographique d'une part et des autorités du CBRSI de l'autre.

A- Des approches de solutions au PS1 relatif à l'absence d'inventaire du fonds photographique

Le but de ce travail préliminaire a été de proposer à la bibliothèque des notions sur l'état descriptif complet afin de lui permettre de connaître enfin le fonds photographique dans son ensemble et surtout de pouvoir poursuivre le classement des pièces. Pour y arriver, nous formulons ici des recommandations et approches de solutions. Les mesures suivantes peuvent contribuer à la réalisation d'un inventaire :

- ✚ A l'endroit des autorités du CBRSI : Mettre à la disposition de la bibliothèque les ressources, matérielles, techniques pour le dépoussiérage, la désinfection et le classement ;
- ✚ A l'endroit du personnel de la bibliothèque :
 - Isoler le fonds photographique du fonds documentaire ;
 - Procéder au dépoussiérage et au nettoyage des photographies ;
 - Classer les photographies par auteurs et par thématiques, car cette photothèque est constituée de plusieurs auteurs et traite de plusieurs sujets ;
 - Procéder au comptage du nombre et à la dimension des photographies ;
 - Procéder à l'identification d'une notice descriptive des photographies. Cette grille a été conçue en application de la norme Z 44-O77.

Avant de s'attaquer au traitement, classement et la valorisation de ce fonds, il est nécessaire d'étudier les pratiques en vigueur dans le monde des archives. En effet, le fait que ces fonds soient conservés par une bibliothèque ne devrait pas avoir d'incidence sur la façon dont ils sont travaillés : les méthodes et pratiques en vigueur dans le monde des archives doivent prévaloir. La description minimale est théoriquement prévue pour signaler au sein des services de la bibliothèque les fonds récemment entrés ou n'ayant pas encore été traités. Elle permet donc simplement d'aviser le lecteur de la présence de tel ensemble susceptible de l'intéresser. La description maximale au contraire applique pièce par pièce les recommandations de la norme Z 44-077 : elle n'est véritablement utile qu'au catalogueur. L'idéal est donc de fournir au lecteur une description intermédiaire, c'est-à-dire où les identifiants essentiels sont mentionnés : auteur, date, sujet, lieu, sont les principaux éléments indiquer pour un repérage facile et efficace. Il est ainsi préférable d'utiliser une description peut être moins riche en informations, mais dont le résultat soit plus immédiatement accessible au lecteur.

Exemple de notice descriptive de la photographie :

Organisme propriétaire :	
Contexte de conservation :	
Numéro d'inventaire :	
Cote :	
Titre :	
Photographe /auteur :	
Date :	
Lieu :	
Description :	
Technique photographique :	
Nature du support de limage :	
Format support/fiche :	
Notes manuscrites portées sur le document :	
Notes du catalogueur :	
Règles juridiques : Libre de droits	
Etat de conservation du document :	
Communicabilité :	
Valeur (Fcfa) : 0	
Autres supports :	

Tableau 8 : Notice descriptive de la photographie

B- Approches de solutions relatives au problème spécifique (PS2) qui est le mauvais état de conservation des collections photographiques

La démarche de résolution de ce problème vise à proposer des approches d'éradication de sa cause réelle qui est l'absence d'outils techniques de traitement et de conservation. Seulement nous avons remarqué que ce centre est assez pauvre en matériels de conservation et informatiques. A ce titre nous proposons comme approches de solutions de:

Rédiger un plan de gestion pour conserver et identifier les photographies :

Un archivage à long terme efficace suppose d'abord de rédiger un plan d'action concret pour conserver et identifier les archives ;

Optimaliser les facteurs environnementaux : C'est créer un environnement qui réduit au minimum la dégradation chimique des documents photographiques. Ce qui suppose de combiner la maîtrise de la température, de l'humidité relative de l'air (HR), de la qualité de l'air, de l'éclairage à un nettoyage régulier. Les conditions diffèrent de celles qui s'appliquent aux archives en papier dites « classiques » :

- **La température et l'humidité relative :** La température et l'humidité relative doivent être les plus stables possibles. Leurs variations entraînent non seulement une accélération des processus chimiques, mais provoquent aussi un assèchement par évaporation ou une humidification des documents. Dès lors, certains matériaux peuvent se dilater ou se rétrécir, avec toutes les conséquences que cela implique : les documents photographiques sont constitués de différentes couches de matériaux et, en raison de la dilatation ou du rétrécissement de certaines couches, celles-ci peuvent se détacher, le papier peut gondoler ou se déformer. Théoriquement, plus la température est basse, mieux les documents photographiques seront conservés. Mais, la température doit toujours être combinée avec l'humidité relative de l'air. Plus la température est basse, plus l'humidité relative est basse et l'air est sec, ce qui n'est pas toujours optimal pour la conservation de certains types de documents photographiques. Un degré d'humidité relative trop faible peut provoquer un dessèchement des objets. Les émulsions se craquelent, la colle et le papier deviennent friables. Un degré d'humidité relative trop élevé favorise l'apparition de moisissure et accélère la dégradation chimique. Une humidité relative de plus de

50-55 %, combinée à une température élevée, est toujours nuisible pour tout type de document photographique.

- **Qualité de l'air** : Il faut également prêter attention à la qualité de l'air. Celui-ci peut être pollué par la poussière, des moisissures ou des substances telles que l'ozone, le formaldéhyde, le sulfure d'hydrogène, des composants sulfuriques, des composants azotés, etc. La pollution entraîne principalement une hausse du taux d'acidité de l'air et, par conséquent, du risque de corrosion chimique pour les documents.

- Mettre en place un système d'épuration à filtres en carbone actif peut éliminer les facteurs de pollution de l'air. Tenir compte du fait que la peinture, les produits d'entretien, la laine, les matériaux de construction ou les documents photographiques eux-mêmes peuvent dégager des gaz délétères. Il est donc nécessaire d'assainir régulièrement l'air ambiant.

- **Lumière du jour et lumière artificielle** : Il faut éviter la clarté du jour et la lumière artificielle directe et non filtrées qui abîment toutes les formes de documents photographiques, en raison des rayons UV. L'exposition des documents photographiques à la lumière peut enclencher certains processus chimiques déplorables.

- **Nettoyage du dépôt** : La pièce dans laquelle les documents sont conservés doit être régulièrement nettoyée. Si elle dispose d'une bonne installation d'épuration d'air, la quantité de poussière sera minime et un nettoyage annuel sera suffisant.

+ Aménager un environnement de travail approprié à travers :

- **le choix de l'espace de travail**, il convient de veiller à exclure autant que possible les facteurs de risque. Pour traiter des documents photographiques, il faut choisir un endroit frais et sec à température ambiante et humidité de l'air aussi stables que possible. Éviter également la lumière du jour directe et non filtrée. Utiliser une table bien lisse afin d'éviter tout dommage mécanique tout en la nettoyant à la fin de la journée à l'eau et au savon neutre.

- **Les mesures de précautions personnelles** : Nettoyer régulièrement vos mains avant de commencer votre travail. Utiliser toujours des gants en coton ou des gants en nitrile (non poudrés) lors de la manipulation des photos.

+ Manipuler correctement les documents photographiques :

- **La manipulation** : Il faut être prudent en manipulant les documents, en particulier les documents endommagés ou fragiles. Prendre toujours les documents photographiques par les côtés. Pour déplacer ou retourner les documents, utilisez des cartons plats.
- **Nettoyer et préparer avant l'emballage** : Il faut prendre soins d'utiliser un pinceau ou une brosse douce en poils d'écureuil ou de martre pour dépoussiérer les documents. Ne jamais utiliser d'éponge humide pour nettoyer les documents photographiques car la plupart des émulsions sont sensibles à l'eau.
- **Oter les objets métalliques** (agrafes, attaches-trombones, épingles) et les matériaux synthétiques (élastiques, fardes en plastique, pense-bêtes autocollants, rubans adhésifs) car ils contiennent des composants réactifs qui sont source de dommages aux photographies.
- + **Identifier les dommages visibles et intervenir à temps** (dégâts mécaniques, dégâts biologiques et dégâts chimiques) ;
- + **Conditionner avec du matériel adéquat** : Pour la conservation à long terme, il est conseillé de choisir le papier non acide.

C- Approches de solutions du problème spécifique (PS3) relatives à l'inexistence de répertoires.

Ce problème spécifique ayant pour cause explicative l'absence de personnel qualifié ne facilite pas la valorisation des collections photographique. Sa résolution consiste à:

- + Doter la bibliothèque d'au moins deux agents spécialistes de l'information documentaire (un archiviste et un documentaliste);
- + Doter la bibliothèque d'un agent d'entretien ;
- + Equiper la bibliothèque en mobiliers et en matériels informatique ;
- + Passer à la numérisation du fonds photographique ;
- + Intégrer ce fonds photographique dans une base de données pour une mise en ligne ;

- ✚ Organiser des expositions.

II- Les conditions de mise en œuvre des solutions proposées

L'éradication des causes se trouvant à la base des problèmes identifiés doit être entérinée par des recommandations.

A- Recommandations à l'endroit de l'Etat

L'Etat a un rôle déterminant à jouer dans la sauvegarde du patrimoine national. Il lui revient de prendre les dispositions nécessaires pour assurer une bonne gestion du fonds photographique très riche du CBRSI, un véritable accompagnement.

Ainsi par le biais de ses services compétents, il est souhaitable de :

- Accorder des ressources humaines, financières et matérielles au CBRSI pour son fonctionnement et dans l'exercice effectif de toutes ses attributions ;
- Réorganiser et de valoriser les richesses culturelles du Bénin.

B- Recommandations à l'endroit des autorités du CBRSI

Il faut :

- *Former le personnel* : En ce qui concerne les photographies, la formation du personnel sur le plan matériel passe essentiellement par l'apprentissage des techniques de manipulation de ce type de document. Les photographies sont en effet généralement des documents qui se présentent ici sur support papier, et cette caractéristique est souvent le principal obstacle à leur bonne conservation. Les images sont plus fragiles et il convient donc d'éviter d'abord les dégradations dues principalement aux mauvaises manipulations, aux mauvais conditionnements surtout les agrafes ;
- *Mettre le personnel dans de bonnes conditions de travail.*
- *Elaborer un budget pour le fonctionnement de la bibliothèque du CBRSI*: Le budget nécessaire à la mise en valeur de ce fonds photographique concerne les conditions de stockage, la restauration, les acquisitions documentaires nécessaires à sa bonne exploitation, au choix d'un support de substitution et à sa valorisation.

C-Recommandations à l'endroit des autorités du CBRSI pour le traitement et une meilleure valorisation de son fonds photographique

■ *Définir une liste de tâches spécifiques et un calendrier prévisionnel pour un traitement exhaustif de la collection* : Pour cela, il faut poursuivre et finaliser le travail d'identification et de description des œuvres qui sont restées anonymes mais qui pour certaines raisons pourraient être rattachées à un auteur ou à une œuvre connue. Cette recherche permettrait de préciser la valeur, voire la rareté de certaines œuvres et d'influer directement sur les décisions ultérieures en matière de mise en valeur ou de restauration.

■ *Définir les conditions de consultation des collections iconographiques*. La consultation des photographies suppose un certain nombre de conditions techniques : mobilier spécial, surveillance accrue pour les images, conditions d'éclairage. La solution doit être trouvée dans une articulation équilibrée de ces conditions qui réserve à la consultation des images des espaces spécifiques, plus ou moins regroupés selon la dimension de la bibliothèque.

■ *Numériser les photographies* : La numérisation des documents photographiques offre de multiples avantages, tant sur le plan de la conservation, de la préservation et de la substitution, que sur le plan de l'accessibilité à la recherche et de la consultation. Des photographies originales qui ont été numérisées ne doivent plus être sorties de leur conditionnement pour consultation, ce qui allonge leur durée de vie. En cas de perte de l'original, il subsistera toujours une copie. Enfin, les sources numérisées peuvent être plus facilement consultables en ligne et/ou dans une salle de lecture.

■ *Intégrée la base de données de la photothèque précédemment réalisée au site web du CBRSI, ce qui permettrait au public d'accéder directement à cette collection*. Cette solution suppose bien évidemment des moyens financiers plus importants.

■ *Faire des expositions* : La bibliothèque étant bien positionnée, il est intéressant pour elle de mener une politique d'expositions et d'animations pour s'inscrire dans les actions culturelles locales et nationales et mieux faire connaître son existence et ses collections. La conception et la réalisation d'une exposition est régie par un certain nombre de principes et d'obligations. Le thème doit être défini clairement à travers :

- un budget bien étudié ;
- la sélection des photographies ;

- leurs présentations et leurs accrochages dans l'espace ;
- la rédaction des textes de l'exposition ;
- leur graphisme ;
- le choix de l'affiche ;
- des mesures de sécurité pour les documents originaux avec la présence d'une personne ou l'installation de systèmes (caméras de surveillance, alarmes, etc.) et les conditions hygrométriques du lieu sont bien évidemment à prendre en compte.

Il faut noter aussi que dans une exposition de photographies, le texte est lui aussi important, car des images sans légendes ne sont pas compréhensibles et une exposition sans texte est mal comprise. Il ne doit pas être omniprésent, mais clair, synthétique et lisible. Réparti dans l'exposition, en respectant sa présentation dans son graphisme et sa mise en page, il s'attache à cerner la problématique de la manifestation par des informations brèves mais régulières. Cependant, d'une manière générale, dans une exposition, ce sont les images qui doivent parler d'elles-mêmes, en les regroupant, les comparant, les opposant, les mettant en perspective, en jouant sur les formats, la mise en page, etc.

○ **Un essai d'exposition photographique au CBRSI**

Comment appliquer ces principes de base précédemment évoqués au CBRSI? Les collections photographiques étant quantitativement importantes (1500 images), il conviendra de réfléchir sur l'organisation d'une exposition thématique. Quelques ensembles méritent d'être mis en valeur. Ainsi, 20 photographies de **Pierre VERGER** et de **André COCHETEUX**, deux photographes chercheurs de la période coloniale ont été exposés lors des Journées de la Renaissance Scientifique de l'Afrique (JRSA). Ce fut un regard comparatif sur les techniques de construction des habitations dans les années 1940 et aujourd'hui à travers le thème : « *Matériaux locaux et adaptation aux conditions climatiques* » (voir image en annexe).

Ce principe d'expositions prend tout son sens et sa valeur dans le contexte actuel de la bibliothèque du CBRSI qui a entamé une réflexion sur un nouvel aménagement de ses locaux, et notamment sur la création d'une salle permanente d'exposition.

Enfin, une exposition de ce type pourrait être ensuite intégrée au site web de la bibliothèque qui devrait logiquement exister à ce moment. Ceci permettrait de prolonger l'exposition au-delà de sa présentation matérielle nécessairement limitée dans le temps pour des raisons de conservation. Surtout, cela permettrait d'une part de faire connaître au public les richesses de la bibliothèque du CBSRI (collections iconographiques et autres), et d'autre part de contribuer à la notoriété du Centre en réinsérant pleinement la bibliothèque dans une histoire culturelle.

■ *Faire des acquisitions documentaires nécessaires pour une bonne exploitation du fonds tout en tenant compte bien évidemment de l'adéquation des acquisitions documentaires avec les besoins et les attentes du public.* La bibliothèque programme l'achat des ouvrages de référence majeur mais onéreux pour lequel il est nécessaire de prévoir un budget et de répartir l'acquisition sur plusieurs années.



CONCLUSION GENERALE

Le développement du Bénin passe par l'atteinte de plusieurs objectifs. L'intérêt pour les collections photographiques n'est plus une nouveauté, mais s'impose de jour en jour. Après avoir longtemps souffert d'un manque d'intérêt de la part des usagers et des personnels des bibliothèques, les collections iconographiques rencontrent aujourd'hui des conditions favorables à leur mise en valeur qui passe par leurs traitements et leurs valorisations. Notre travail de recherche se propose donc d'être une main œuvrant pour l'atteinte de cet objectif. La mauvaise conservation du fonds photographique au CBRSI s'appréhende, de façon spécifique, à travers :

- l'Absence d'inventaire du fonds photographique ;
- le mauvais état de conservation des collections et ;
- l'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections.

La revue documentaire et la méthodologie utilisée dans ce travail pour la collecte des données, a permis de confirmer la véracité des hypothèses formulées et contenues dans le tableau de bord de l'étude. De l'établissement du diagnostic exhaustif, de la vérification des hypothèses, il s'est révélé que :

- L'absence d'inventaire du fonds photographique est due au manque de ressources matérielles et financières;
- l'absence d'outils techniques de traitement est à l'origine du mauvais état de conservation des collections photographiques ;
- l'inexistence de répertoires pour la valorisation des collections est due à l'absence de spécialiste de l'information documentaire.

Au terme de cette réflexion, il est nécessaire de retenir que l'Etat, le CBRSI, les institutions détentrices des archives photographiques, les spécialistes de l'information documentaires doivent repenser sérieusement la manière dont ces fonds sont gérés. Ainsi il urge que le fonds photographiques du CBRSI soit réorganisé et valorisé. Cela passe par l'application des méthodes, des techniques de traitement et des normes puis par l'utilisation des technologies numériques en bibliothèque.

En outre, une stratégie de valorisation du patrimoine culturel doit être redéfini, le plus tôt, et inscrite dans les plans de travail annuels (PTA) du CBRSI ainsi que dans les grandes orientations politiques au sommet de l'Etat. Cela participerait réellement à la modernisation des collections de photographies anciennes et du coup booster un tant soit peu le développement prôné dans ce domaine.

Pour finir, il convient, vue l'état actuel du patrimoine culturel du CBRSI de se poser certaines questions :

- la bibliothèque du CBRSI ne mérite-il pas d'être informatisé et valorisé?
- Les infrastructures et équipements existants sont-ils adéquats et répondent-ils aux besoins du personnel et des usagers ?

Ce sont là autant d'idées qui méritent d'être prises en compte pour des études ultérieures complétant celle-ci.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **AFNOR – FD Z 44-077** : Catalogage de l'image fixe, 1997.
- **Alcaud, David** (2007). Patrimoine, construction nationale et inventions d'une politique culturelle : les leçons à tirer de l'histoire italienne. Culture & Musées, Vol. N° 9, p. 39-68.
- **Allieu, Mary et Frydman, D** (2003). L'enseignement du patrimoine et la construction identitaire des élèves. Les Cahiers. Innover et réussir, n°5, p. 48-54.
- **Araujo, Ana Lucia et Seiderer, Anna** (2007). Passé colonial et modalités de mise en mémoire de l'esclavage. Conserveries mémorielles, p. 1-4. [En ligne] sur : <http://cm.revues.org/>.
- **Archives de France**. Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales anciennes, modernes et contemporaines. [En ligne] sur : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/thesaurus/en-savoir-plus.html>.
- **Arnaud, Nadège** (2009). La diffusion des fonds photographiques patrimoniaux et scientifiques : Analyse d'outils et propositions pour la photothèque de l'Observatoire de Paris - INTD.
- **Aubenas, Sylvie** (2007). La photographie ancienne dans les collections des bibliothèques. Bibliothèque(s), juillet, n°33, p 10-13.
- **Bajac, Quentin** (2001). L'image révélée : L'invention de la photographie. Paris, Gallimard, Réunion des musées nationaux, 159 p. Collection Découvertes Gallimard, n°414.
 - **Barthes, Roland** (1980). La chambre claire : note sur la photographie. Paris, Editions de l'Etoile, Gallimard, Le Seuil, 192 p. Collection Cahiers du Cinéma.
- **Bertrand, Lavédrine** (2000). Les collections photographiques : guide de conservation préventive. Paris : Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques, 311 p. 44.
- **Cacaly, Serge** (2005). La véritable rétine du savant ou l'IST racontée par l'image. Documentaliste – Sciences de l'information, volume 42, p 366-374.

- **Christophe, Anne** (2008). Quelle place, quels usages pour le négatif photographique en bibliothèque ? 73 p.
- **Dalbera, Jean-Pierre** (1999). Les enjeux de la numérisation. Culture & Recherche : La numérisation [en ligne], Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication, mars avril.
- **Delpire, Robert et Frizot, Michel** (1989). Histoire de voir : histoire de la photo 01 : de l'invention à l'art photographique. Paris, Centre national de la photographie (1839-1880). 143 p. Collection Photo poche.
- **Dictionnaire des archives français-anglais** (1991) : de l'archivage aux systèmes d'information. Paris : AFNOR, p. 106. 18 Id., p. 175.
- **Djosse, Julien** (2015). Cours de Méthodologie de la Recherche, Cycle II /STID, ENAM.
- **Feron, Marie-Caroline**. Traitement et valorisation d'un fonds d'imprimés éphémères. Le cas d'un fonds de brochures au centre de documentation du Planning Familial /. – (89 p.).
- **Blin, Frédéric** (2004). Comment traiter les photographies d'un fonds d'archives dans une bibliothèque ? Analyses et réflexions dans l'optique du programme allemand Kalliope.
- **ENAM (2014)** : « Référentiel des mémoires ».
- **Gandolfo, Jean-Paul** (2003). La numérisation des photographies historiques et les enjeux de la conservation. [En ligne]. Noisy-le-Grand, Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière,.
- **G, Schmid** (1977). Archivische Erschlieung literarischer Nachlsse. Archivmitteilungen, n 27, p. 123.
- **IFLA. ISBD (NBM)** : Description bibliographique internationale normalisée des « non-livres ». Paris : Bibliothèque nationale, 1984, p. 7.
- **Kattnig, Cécile** (2002). Gestion et diffusion d'un fonds d'image. ADBS, Nathan/VUEF, 127 p. Collection 128.
- **LISSALDE, Claire** (2001). L'image scientifique. Définitions, enjeux et questions. Bulletin des Bibliothèques de France [En ligne], Tome 46, n°5.
- **Loi n° 2015-07** portant code de l'information et de la communication en République du Bénin.

- **Loi N°2005-30** du 05 Avril 2005 relative à la protection du Droit d'Auteur et des Droits Voisins en République du Bénin : BUBEDRA.
- **Mor, Dieye** (2014). Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage.
- **Ogou, Franck K** (2004). Archives photographiques au Bénin : Problématique de la gestion d'un patrimoine documentaire menacé.
- **Senechal, Sandrine et Dehan, Thierry** (2007). Conserver les photographies anciennes. Bibliothèque(s), juillet, n°33, p 50-53.
- **SOUS-PROGRAMME** : Sauvegarde, gestion et valorisation des patrimoines documentaires audiovisuels de l'IFAN Ch. A. Diop, Avril 2007.
- **Tayeb, Martine** (1994). La numérisation du patrimoine culturel. Culture & Recherche : Les bibliothèques numériques, Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication, janvier février mars, n°100.
- **Valero, Lydie** (2003). Valorisation du patrimoine national dans l'espace culturel numérique. Machine à feuilles : Images d'hier, regards d'aujourd'hui Association limousine de coopération pour le livre, Centre régional du livre Limousin.



ANNEXES

ANNEXE 1

GUIDE D'ENTRETIEN

- 1- Qu'est-ce qui est à votre avis à la base de l'absence d'inventaire du fonds photographique ?
- 2- Selon vous qu'est-ce qui explique le mauvais état de conservation des collections?
- 3- Pourquoi le taux de fréquentation des usagers a baissé ?
- 4- Quelles propositions formulerez-vous pour une meilleure valorisation des collections photographiques du CBRSI ?

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Ce questionnaire se situe dans le cadre du travail de recherche pour l'obtention du diplôme du cycle II en Science et Technique de l'Information Documentaire (STID) à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). L'objectif est de recueillir vos différentes impressions et appréciations sur la «*Traitement et valorisation des archives photographiques du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI)*».

Nous vous remercions d'avance de votre disponibilité.

OLIBE Ojoubélé Alphonse, **Tél** : 97476385/68222548, **E-mail** :
olibe_a@yahoo.fr

I- Identification de l'enquêté

Nom et prénoms (facultatifs) :

Profession (fonction) :

Localité :

II- Absence d'inventaire du fonds photographique du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI).

Le fonds photographique du CBRSI est méconnu des étudiants, des chercheurs et des populations vue l'importance d'un tel fonds dans la recherche et la reconstitution de l'histoire des peuples. Selon vous qu'est-ce qui en est la base ?

- 1- Le manque de ressources humaines, matérielles, techniques et financières
- 2- La non maîtrise du fonds documentaire
- 3- Le manque de volonté des autorités du centre
- 4- Autres

III- Le mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI

Le fonds photographique du CBRSI et dans une situation de dégradation poussée. A votre avis, qu'est-ce qui justifie le mauvais état de conservation des collections photographiques du CBRSI?

- 1- L'état de conditionnement des photographies
- 2- Le manque de matériel de dépoussiérage, d'outils techniques et d'entretien
- 3- Le Vieillissement inéluctable des photographies

IV- Inexistence de répertoires pour la valorisation.

Qu'est ce qui explique selon vous l'inexistence de répertoires du fonds photographique?

- 1- Absence de spécialiste de l'information documentaire dans ce centre
- 2- Manque de politique de valorisation
- 3- Fragilité des photographies

Que suggérez-vous aux différents acteurs pour une bonne gestion et une meilleure valorisation des collections photographiques

.....
.....
.....
.....
.....
.....

N.B : Cochez la case qui correspond mieux selon vous à chaque question.

Merci pour votre franche collaboration.

ANNEXE 3

PLAN DE CLASSEMENT DES PHOTOGRAPHIES DU CBRSI

N°	AUTEUR	THEMES
1	P. Verger	Religion endogène - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme - Islam - Couture - Coiffure - Danse - Musique - Architecture - Organisation sociale - Artisanat - Esthétique - Commerce - Type humain - Royauté
2	da-Cruz. Clément	Musique - Architecture - Organisation sociale - Artisanat - Esthétique - Commerce - Religion endogène - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme - Islam - Royauté - Fête - Marché
3	G. Labitte	Musique - Architecture - Commerce - Commerce - Royauté - Fête - Marché - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme
4	A. Cocheteux	Musique - Architecture - Animisme - Artisanat - Esthétique - Commerce - Royauté - Royauté - Artisanat - Religion endogène - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme - Islam -
5	A. Martin	Artisanat - Esthétique - Marché - Jouets - jeux - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme - Islam
6	J. Dresh	Artisanat - Esthétique - Marché - Jouets - jeux - Religion endogène
7	J. Roussy	Artisanat - Esthétique - Sculpture
8	P. Mercier	Artisanat - Royauté - Marché - jeux
9	A. Villier	Artisanat - jeux
10	J. Lombard	Artisanat - Esthétique - Marché - Jouets - jeux - Animisme - Type humain - Royauté - Musique
11	R. Guitat	Architecture - Artisanat
12	Autres	Artisanat - Sculpture - Royauté - Marché - Animisme - Religion endogène - Agriculture - Elevage - Pêche - Christianisme - Islam

ANNEXE 3

ORGANIGRAMME DU CBRSI

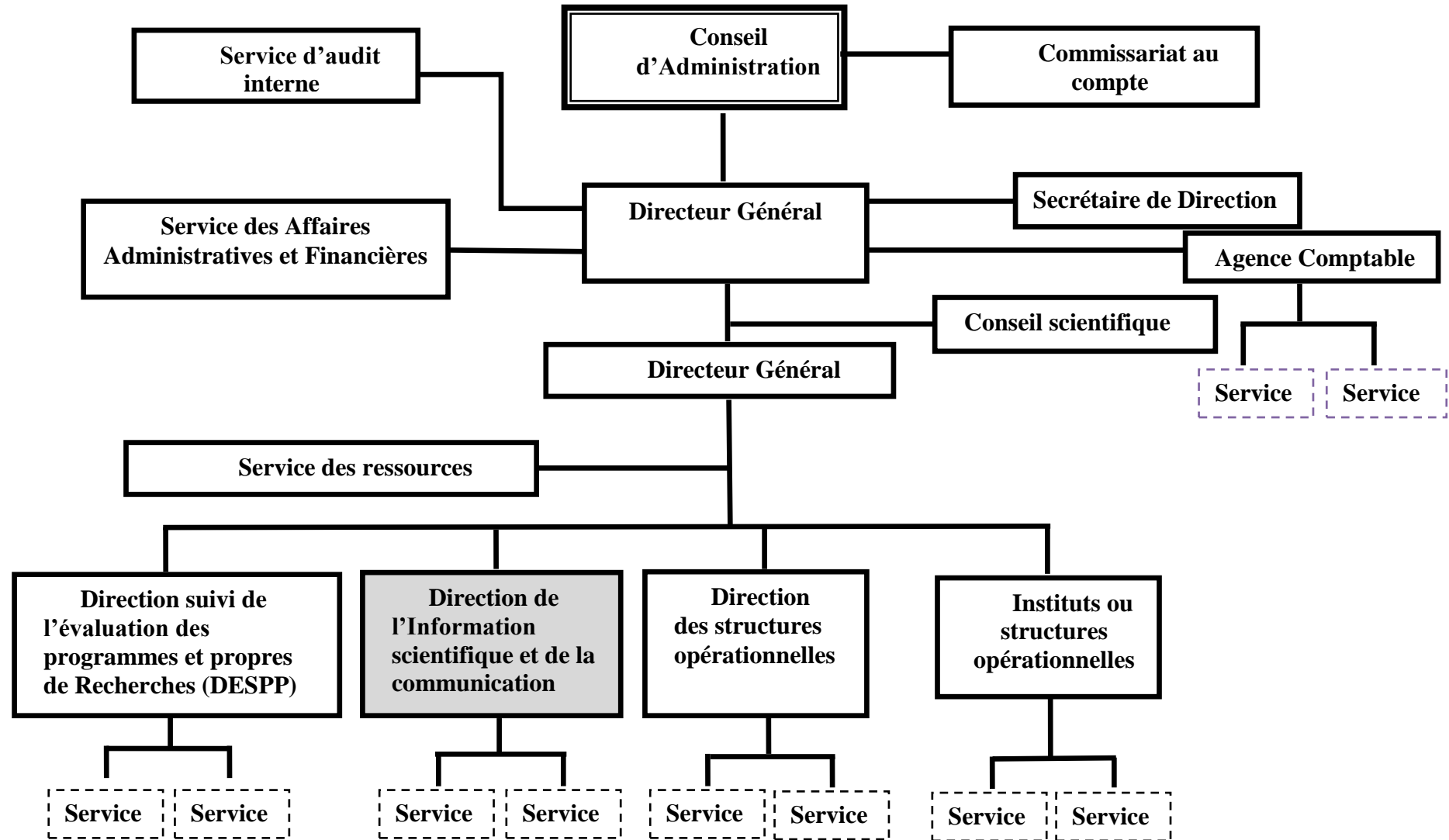


TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DU JURY	i
AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES ET PHOTOS.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE PREMIER : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE	3
Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations de stage.....	4
Paragraphe 1 : Structure d'accueil : Histoire et présentation du CBRST.....	4
I-Historique du CBRST.....	5
II-Présentation du CBRST.....	6
Paragraphe 2 : Restitution des observations de stage.....	9
I-Présentation de la Bibliothèque du CBRST annexe de Porto-Novo.....	10

II-Etat des lieux du fonctionnement de la Bibliothèque du CBRSI annexe de Porto- Novo.....	10
Section 2 : Ciblage et séquences de résolution de la problématique.....	16
Paragraphe 1 : Ciblage de la problématique et justification du sujet.....	16
I- Ciblage de la problématique.....	16
II- Justification du sujet	19
Paragraphe 2 : Spécification et détermination de la vision globale et des séquences de résolution de la problématique.....	20
I - Spécification de la problématique.	21
II – Séquences de résolution de la problématique spécifiée.....	22
 CHAPITRE SECOND : APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS PROPOSEES.....	 23
Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude	24
Paragraphe 1 : Objectifs, hypothèses et revue de la littérature de l'étude.....	24
I-Définition des objectifs de recherche et des hypothèses.....	24
II-Tableau de bord de l'étude et Revue de littérature	25
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude : approche théorique et méthodes empiriques.	31
I-Approche théorique	31
II-Méthodes empiriques	32

Section 2 : Enquêtes, vérification des hypothèses et conditions de mise en œuvre des solutions proposées.....	34
Paragraphe 1 : Des enquêtes à la vérification des hypothèses.....	34
I- Préparation et réalisation des enquêtes	34
II- De l'analyse des données à la vérification des hypothèses.....	36
Paragraphe 2 : Des approches de solutions à leurs conditions de mise en œuvre	44
I- Des approches de solutions aux problèmes de l'étude.....	44
II- Les conditions de mise en œuvre des solutions proposées.....	50
CONCLUSION GENERALE.....	52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	54
ANNEXES.....	60
TABLE DES MATIERES.....	66